



Briollay, le 14 novembre 2023

**CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Article L.2121.10 Du Code Général des Collectivités Territoriales*

Le conseil municipal se réunira  
à la salle des Tilleuls le :

**le samedi 18 novembre 2023 à 8H45 précises.**

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance  
et vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

---

**ORDRE DU JOUR :**

**FONCTION PUBLIQUE**

1. Service restauration scolaire/entretien : ouverture d'un poste d'agent technique en Contrat Unique d'Insertion
2. Service administratif : poste de pré-instruction en urbanisme : création d'un contrat à durée déterminée à 32 /35ème

**Autres domaines de compétence**

3. Zone d'accélération des Energies Renouvelables : modalités de concertation
4. Questions diverses

Le Maire,  
Arnaud HIE

